

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 24060

Numéro SIREN : 519 071 575

Nom ou dénomination : AAA DATA

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2018 sous le numéro de dépôt 52459

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 03-07-2018

N° DE DEPOT : 052459

N° GESTION : 2009B24060

N° SIREN : 519071575

DENOMINATION : AAA DATA

ADRESSE : 2 rue de Presbourg 75008 PARIS

MILLESIME : 2017

SAS AAA DATA
Comptes annuels
au 31 décembre 2017

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6

Annexes

Faits caractéristiques et principes comptables

Faits caractéristiques et principes comptables	9
--	---

Informations sur Bilan

Notes sur le bilan	11
Etat de l'actif immobilisé	16
Etat des amortissements	17
Etat des provisions et dépréciations	18
Etat des échéances, des créances et des dettes	19

Informations sur Compte de résultat

Notes sur le compte de résultat	21
Produits à recevoir	23
Charges à payer	24
Charges et produits constatées d'avance	25
Charges et produits exceptionnels	26

Autres Informations

Autres Informations	27
---------------------	----

COMPTES ANNUELS

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 199 796	6 607 139	592 658	823 633
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	293 305		293 305	80 686
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	85 047	11 500	73 547	300
Autres immobilisations corporelles	3 437 572	2 953 245	484 327	566 709
Immobilisations en cours				64 100
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	2 134		2 134	2 134
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 250		1 250	1 244
ACTIF IMMOBILISE	11 019 104	9 571 884	1 447 221	1 538 805
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 771 490		1 771 490	1 802 080
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	5 851 328	37 136	5 814 192	7 927 527
Autres créances	667 290		667 290	330 327
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	6 700 132	105 182	6 594 950	5 400 000
(dont actions propres :)				
Disponibilités	6 757 736		6 757 736	9 771 023
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	605 715		605 715	782 060
ACTIF CIRCULANT	22 353 691	142 318	22 211 373	26 013 017
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	33 372 795	9 714 201	23 658 594	27 551 822

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 8 744 900)	8 744 900	8 744 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	673 439	566 686
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	2 753 001	2 424 688
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 823 814	2 135 066
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	201 749	284 816
CAPITAUX PROPRES	14 196 903	14 156 156
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	240 414	323 182
Provisions pour charges	908 105	961 435
PROVISIONS	1 148 519	1 284 617
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		210
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 369 922	6 947 370
Dettes fiscales et sociales	2 771 792	3 174 201
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	409 025	1 059 808
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	762 433	929 461
DETTES	8 313 171	12 111 050
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	23 658 594	27 551 822

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	19 840 523	418 874	20 259 397	21 562 556
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	19 840 523	418 874	20 259 397	21 562 556
Production stockée				
Production immobilisée			293 305	80 686
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			212 162	23 829
Autres produits			25 933	66 121
PRODUITS D'EXPLOITATION			20 790 797	21 733 192
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			9 871 915	9 936 829
Impôts, taxes et versements assimilés			494 974	507 849
Salaires et traitements			4 711 993	4 444 573
Charges sociales			2 160 011	2 101 591
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			525 427	511 032
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			5 951	67 032
Dotations aux provisions				194 982
Autres charges			11 615	1 580
CHARGES D'EXPLOITATION			17 781 886	17 765 468
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 008 911	3 967 723
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			7	7
Autres intérêts et produits assimilés			81 486	78 652
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			133	146
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				93
PRODUITS FINANCIERS			81 626	78 898
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			105 182	
Intérêts et charges assimilées			735	17 240
Différences négatives de change			878	799
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			106 795	18 039
RESULTAT FINANCIER			-25 169	60 859
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 983 742	4 028 582

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 181	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	111 374	38 344
PRODUITS EXCEPTIONNELS	113 555	38 344
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	133 793	12 204
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	87 411	12 205
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	28 308	96 860
CHARGES EXCEPTIONNELLES	249 511	121 269
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-135 956	-82 924
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	206 861	340 454
Impôts sur les bénéfices	817 111	1 470 138
TOTAL DES PRODUITS	20 985 978	21 850 434
TOTAL DES CHARGES	19 162 164	19 715 368
BENEFICE OU PERTE	1 823 814	2 135 066

ANNEXES

FAITS CARACTERISTIQUES ET PRINCIPES COMPTABLES

Le bilan avant répartition totalise 23 658 593.60 euros

Le compte de résultat présente un bénéfice de 1 823 814.16 euros

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – FAITS CARACTERISTIQUES ET PRINCIPES COMPTABLES

1-1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de faits marquants sur l'exercice.

1-2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au nouveau plan comptable général.

Ils ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Il est fait application des recommandations de l'Ordre des Experts-Comptables et du Conseil National des Commissaires aux comptes, ainsi que des principes généralement admis en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

INFORMATIONS SUR BILAN

II - NOTES SUR LE BILAN

2.1- CAPITAL SOCIAL

Toutes les actions composant le capital social sont de même catégorie.

Le capital est composé de 874 490 actions de 10 euros chacune à la suite d'une augmentation de capital réalisée le 24 juin 2010.

2.2- IMMOBILISATIONS

Le mode d'amortissement linéaire est celui qui correspond le mieux à la dépréciation des biens. L'amortissement selon le mode dégressif n'ayant qu'un aspect purement fiscal, la fraction de dotation excédant le seul amortissement linéaire est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision est constituée du montant de la différence.

Les biens amortissables sont amortis sur leurs durées probables d'utilisation. Ces durées ont été déterminées en fonction des pratiques retenues au sein d'AAA DATA et des usages.

- Immobilisations incorporelles :
 - ⇒ Logiciels : 1 à 5 ans en mode linéaire/dégressif
 - ⇒ Licences : de 3 à 5 ans en mode linéaire
 - ⇒ Droits d'occupation : 60 ans en mode linéaire
- Immobilisations corporelles :
 - ⇒ Agencements, aménagements : 4 à 20 ans en mode linéaire/dégressif
 - ⇒ Matériel informatique : 3 à 5 ans en mode linéaire/dégressif
 - ⇒ Matériel de bureau : 3 à 10 ans en mode linéaire/dégressif
 - ⇒ Mobilier de bureau : 4 à 10 ans en mode linéaire

Les éléments non amortissables sont inscrits pour leur valeur brute constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires.

- Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours sont évaluées en fonction de l'avancement des travaux ou des acquisitions partiels de matériels.

- Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, par le biais de dotations et reprises financières.

Durant l'exercice on peut relever les opérations suivantes :

- L'augmentation de l'actif s'élève à 607 267 €, dont 412 420 € de logiciels et 74 838 € de mobilier et matériel informatique
- Sur l'exercice les sorties d'immobilisations s'élèvent à 114 516 €. Elles concernent des mises au rebut suite à l'inventaire physique réalisé sur l'ensemble des installations existantes en cours d'année. Ces immobilisations ont été intégralement amorties. Aucune cession n'est enregistrée sur l'exercice.

2.3- CREANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les produits correspondant à un service sont en principe rattachés à l'exercice d'achèvement des prestations c'est-à-dire le moment où la prestation est livrée ou le service rendu. Lorsqu'il s'agit de prestations fournies sous forme d'abonnements le rattachement des prestations facturées est le cas échéant fonction de leurs dates de livraisons.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette provision est constatée par le biais de dotations et de reprises d'exploitation.

Le poste Avances et acomptes versés sur commandes s'élève à 1 771 490 € correspond à un appel du ministère concernant le paiement de la redevance statistique et commerciale pour un montant de 1 770 440 € et un acompte sur prestation informatique de 1 050 €.

2.4- EMPRUNTS ET DETTES

La société n'a contracté aucun emprunt à l'égard de tiers durant l'exercice, ni les exercices antérieurs.

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont comptabilisées lorsque la marchandise a été livrée ou le service rendu selon la nature économique de la charge retenue dans le plan comptable.

2.5- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

A la fin de l'exercice, les valeurs mobilières s'élevaient à 6 700 132 €. Elles se décomposent comme suit, en euros :

Valeurs mobilières de placements	Au 31/12/2017
Sicav de trésorerie	-
Titres de créances négociables	6 700 132
Total	6 700 132

Les placements de trésorerie sont effectués sur des produits à faible risque de type Sicav/FCP monétaires ou sur des titres de créances négociables. Ce type de placement se compose de produits de taux à capital garanti et de produits en action à capital non garanti avec des barrières de protection.

L'épargne investie, notamment en actions, supporte une part de risque inhérente à l'évolution des marchés.

Les valeurs mobilières de placements sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Lorsque, à la clôture de l'exercice, la valeur de marché des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, par le biais de dotations et reprises financières.

La provision pour dépréciation représente un montant de 105 181 € au 31/12/2017.

2.6 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2017, les capitaux propres s'élèvent à 14 196 903 €.

La part des provisions réglementées de l'exercice est égale à - 83 067 €. La variation des capitaux propres au cours de l'exercice est récapitulée comme suit :

		Ex. 2017
A		
1	Capitaux propres à la clôture de l'exercice n-1 avant affectation (a)	14 156 155
2	Distribution de dividendes	-1 700 000
3	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice n	12 456 155
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice n	
1	Variation du capital	
2	Variation des autres postes	
C	(= A3+B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	12 456 155
D	Variations en cours d'exercice:	
1	Variations du capital	
2	Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3	Variations des provisions relevant des capitaux propres	
4	Contreparties de réévaluations	
5	Variations des provisions réglementées et subvention d'investissement	-83 067
6	Autres variations	
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice n avant AGO (=C+-D)	12 373 088
F	VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (=E-C)	-83 067
G	dont: variations dues à des modifications de structure €	
H	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE (=F-G)	-83 067

2.7- PROVISIONS

La part des provisions pour risques et charges constatée à la fin de l'exercice s'élève à 1 148 519 € au 31 décembre 2017 contre 1 284 616 € au 31 décembre 2016.

2.71 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise.

2.72 Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de médaille du travail

Conformément à l'article L123-13 du code de commerce l'évaluation des engagements en matière de protection sociale a été réalisée et figure en information dans l'annexe.

A- Indemnités de Fin de Carrière

- Dispositions conventionnelles

Les droits au titre des indemnités de départ en retraite sont définis par :

- ⇒ Les Conventions Collectives de la Métallurgie Nationale des ingénieurs et cadres (n°3025), et l'Accord National sur la mensualisation du personnel non cadre (n°3109).
- La convention collective a fait l'objet d'avenants le 21 juin 2010, étendus par arrêté d'extension en décembre 2010. Ils annulent et remplacent les accords de décembre 2003. Ces nouvelles dispositions remplacent toutes dispositions existantes dans les accords régionaux.
- ⇒ Un usage interne

Dans le cas d'un départ volontaire en retraite du salarié, les montants des indemnités à verser par la société sont les suivants :

Ancienneté	Cadres et Non Cadres
A partir de 2 ans	0,5
A partir de 5 ans	1,0
A partir de 10 ans	2,0
A partir de 20 ans	3,0
A partir de 30 ans	4,0
A partir de 35 ans	5,0
A partir de 40 ans	6,0

L'indemnité de départ en retraite est calculée sur la base de la rémunération moyenne que l'intéressé a ou aurait perçue au cours des douze derniers mois d'activité. Dans le cas d'un départ en retraite à l'initiative du salarié, l'indemnité est soumise au paiement de charges sociales. Ce régime n'est pas financé par un contrat d'assurance.

- Hypothèses de calcul

Le calcul de la provision est effectué selon la méthode de calcul actualisé en s'appuyant sur les probabilités de présence des salariés à la date de leurs départs.

En application de la recommandation n°2003-R.01 de l'Autorité des Normes Comptables, les taux d'actualisation retenus sont basés sur les taux des obligations à long terme du secteur privé (« Euro zone AA rated corporate bonds ») de même durée que les engagements à la date d'évaluation. Le

taux retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA, soit 1,30% contre 1,31% pour l'exercice précédent.

Autres hypothèses :

- L'âge de départ à la retraite est de 62 ans, l'âge de début de carrière est égal à 20 ans.
- La table de mortalité est la table INSEE TD/TV2015
- Le taux de charges est de 50,18% pour les cadres et de 49,93% pour les non cadres.
- Le taux de revalorisation des salaires est de 2% pour les cadres et de 1% pour les non cadres.
- Le taux de mobilité annuel moyen ressort à 16.3% des effectifs.
- La méthode retenue est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (IAS n°19).
- La valeur actuelle probable des droits acquis est évaluée en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Le montant de l'engagement en matière d'indemnité de fin de carrière comptabilisé au 31/12/2017 est de 842 741 €.

B- Médailles du Travail

Les droits au titre des gratifications versées lors de l'octroi d'une Médaille d'Honneur du Travail sont définis par un accord d'entreprise. Les montants payés au cours de l'exercice 2017 sont les suivants :

- Médaille d'Argent (20 ans de travail) : 31€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille Vermeil (30 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille d'Or (35 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise
- Médaille Grand Or (40 ans de travail) : 39€ par année d'ancienneté dans l'entreprise

La provision pour médailles du travail est basée sur l'actualisation des engagements issus de la probabilité d'ancienneté des salariés selon le mode d'attribution des médailles en vigueur dans l'entreprise (barème ci-dessus). Le taux d'actualisation est de 1,30%

Il existe une tolérance des URSSAF sur le non assujettissement au paiement de charges sociales des gratifications versées lors de l'octroi de la Médaille d'Honneur du Travail dans la limite d'un mois de salaire.

Au 31/12/2017, cette provision s'élève à 65 364 €.

2.73 Provision pour dépréciation

Une provision est constituée lorsqu'une perte probable apparait en raison d'un événement précis ou en cas de risque de non-recouvrement. Ce risque est apprécié individuellement. Il donne lieu à un calcul intégrant un taux progressif en fonction de l'ancienneté de la créance et de la probabilité de recouvrement. Le barème de calcul entre en vigueur à partir du quatrième mois de retard et couvre 100% de la créance à partir du 13^e mois si la créance appartient à l'indice de recouvrement le plus faible.

En 2017, la provision pour dépréciation des créances clients s'élève à 37 136 € contre 106 450 € pour l'exercice 2016.

Etat de l'actif immobilisé

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 161 366		412 421
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 735		82 312
Installations générales, agenc., aménag.	2 144 324		10 090
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 322 837		74 838
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	64 100		27 600
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 533 995		194 840
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 134		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 244		7
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 378		7
TOTAL GENERAL	10 698 739		607 268

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	80 686		7 493 101	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			85 047	
Installations générales, agencements divers		9 897	2 144 516	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		104 619	1 293 056	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	91 700			
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 700	114 516	3 522 619	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			2 134	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 250	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			3 385	
TOTAL GENERAL	172 386	114 516	11 019 104	

Etat des amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 257 047	350 092		6 607 139
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 435	9 065		11 500
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 782 755	79 984	9 581	1 853 158
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 117 696	86 287	103 896	1 100 087
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 902 887	175 336	113 477	2 964 745
TOTAL GENERAL	9 159 934	525 427	113 477	9 571 884

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETABL. AUT. INCORP.			5 923			105 132	-99 208
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.						300	-300
Install. Gén.			4 876			3 487	1 389
Mat. Transp.							
Mat bureau			17 508			2 456	15 052
Embal récup.							
CORPOREL.			22 384			6 243	16 142
Acquis. titre							
TOTAL			28 308			111 374	-83 067

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	284 816	28 308	111 374	201 749
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	284 816	28 308	111 374	201 749
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	891 394		48 653	842 741
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	393 223		87 444	305 779
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 284 617		136 098	1 148 519
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	106 450	5 951	75 265	37 136
Autres dépréciations		105 182		105 182
DEPRECIATIONS	106 450	111 133	75 265	142 318
TOTAL GENERAL	1 675 883	139 440	322 737	1 492 586
Dotations et reprises d'exploitation		5 951	211 362	
Dotations et reprises financières		105 182		
Dotations et reprises exceptionnelles		28 308	111 374	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Etat des échéances, des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 250		1 250
Clients douteux ou litigieux	44 920	44 920	
Autres créances clients	5 806 408	5 806 408	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	13 430	13 430	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	150 814	150 814	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 268	1 268	
Groupe et associés	501 778	501 778	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	605 715	605 715	
TOTAL GENERAL	7 125 583	7 124 333	1 250
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 369 922	4 369 922		
Personnel et comptes rattachés	849 719	849 719		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	655 333	655 333		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 170 034	1 170 034		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	96 706	96 706		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	409 025	409 025		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	762 433	762 433		
TOTAL GENERAL	8 313 171	8 313 171		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

III - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1- PRODUITS

3.11 Chiffre d'affaires

Le chiffres d'affaires réalisé sur l'exercice 2017 s'élève à 20 259 k€. Il se répartit par type de prestations ou par zone géographique comme suit :

Zone géographique	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016	%
France	19 840	21 333	-7%
UE	419	229	83%
Export	0	0	0%
TOTAL	20 259	21 562	

(en millier euros)

3.12 Autres produits

Les reprises sur provisions correspondent :

- Aux litiges clients pour 82 768 €
- Aux créances clients pour 75 265 €
- Aux indemnités retraite pour 48 653 €
- Aux médailles du travail pour 4 677 €

3.13 Résultat financier

Les produits financiers sont réalisés sur les placements en Sicav monétaires, sur les comptes à terme, et les titres de créances négociables (BMTN, EMTN). Le résultat financier est égal à -25 168 € contre 60 859 € l'exercice précédent.

3.14 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels concernent les amortissements dérogatoires au titre de l'exercice, ce qui représente un produit net de 83 067 €.

Les autres charges exceptionnelles concernent des charges sur exercices antérieurs pour un montant de 133 792 €, des frais sur litiges clients pour un montant de 86 371 € ainsi qu'une valeur nette comptable sur mise au rebut des immobilisations pour un montant de 1 039 €.

Le résultat exceptionnel s'élève à -135 956 €.

3.2- CHARGES

3.21 Evolution de l'Impôt sur les sociétés

L'impôt société s'élève à 818 287 €.

- Sur l'exercice au 31 décembre 2014 : 33 1/3 (1 180 351€)
- Sur l'exercice au 31 décembre 2015 : 33 1/3 (1 280 802€)
- Sur l'exercice au 31 décembre 2016 : 33 1/3 (1 245 223€)

La société a conclu une convention d'intégration fiscale avec CCFA, sa société mère. Cette convention, entrée en vigueur le 1er janvier 2013, a été signée dans le cadre de l'option prise pour le régime de l'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du Code général des impôts.

3.22 Crédit d'impôt

Au titre de 2017, le Crédit d'impôt Compétitivité Emploi s'élève à 57 752 €. Ce crédit d'impôt a été calculé sur les rémunérations brutes n'excédant pas 2,5 SMIC au taux de 7 %. Ce dernier a été comptabilisé dans un compte 649 « Charges de personnel », compte qui est créditeur.

Le produit du CICE, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation. Ce crédit d'impôt a été utilisé pour le financement d'actions de formation des salariés incluant le coût des formations ainsi que celui des salaires maintenus durant ces actions.

Certaines dépenses au titre de l'année 2017 ont données naissance à un crédit d'impôt mécénat pour un montant de 3 000 €.

3.23 Engagements en matière de crédit-bail mobilier :

Néant

Produits à recevoir

			Variation	
Rubrique	31/12/2017	31/12/2016	Montant	%
PRODUITS A RECEVOIR	807 782	695 450	112 332	16 %
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	782 940	669 594	113 347	17 %
41810000 - CLIENTS PRODUITS N.ENCORE FACT.	782 940	669 594	113 347	17 %
AUTRES CREANCES	-1 513	9 766	-11 279	-115 %
40980000 - RISTOURNE RABAIS REMISE A OBTENIR		8 280	-8 280	-100 %
43870000 - INDEMNITES A RECEVOIR	-1 513	1 486	-2 999	-202 %
BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS	26 354	16 090	10 264	64 %
51870000 - INTERETS COURUS A RECEVOIR	26 354	16 090	10 264	64 %

Charges à payer

Rubrique	31/12/2017	31/12/2016	Variation	
			Montant	%
CHARGES A PAYER	4 507 265	6 811 445	-2 304 180	-34 %
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	3 241 513	5 409 749	-2 168 236	-40 %
40810000 - FACTURES FOURNISSEUR N/PARVENUE	3 241 513	5 409 749	-2 168 236	-40 %
AUTRES DETTES	55 907	57 851	-1 944	-3 %
41980000 - R.R.R.A ACCORDER & AVOIRS A ETABLIR	55 907	57 851	-1 944	-3 %
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 209 845	1 343 635	-133 789	-10 %
42820000 - PROVISION P/ CONGES PAYES	412 942	389 278	23 664	6 %
42840000 - DETTES PROV PARTICIPATION SALARIES	206 861	340 454	-133 593	-39 %
42860000 - AUTRES CHARGES A PAYER	225 980	221 971	4 009	2 %
43820000 - CHARGES S/PROV. C. P.	206 444	193 147	13 297	7 %
43860000 - AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	158 887	181 119	-22 232	-12 %
44860000 - AUTRES CHARGES FISCALES A PAYER	-1 268	17 667	-18 935	-107 %
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		210	-210	-100 %
51860000 - INTERETS COURUS A PAYER		210	-210	-100 %

Charges et produits constatés d'avance

			Variation	
Rubrique	31/12/2017	31/12/2016	Montant	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	605 715	782 060	-176 345	-23 %
48602017 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 2017		761 796	-761 796	-100 %
48602018 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 2018	594 334	13 237	581 098	4 390 %
48602019 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 2019	10 978	7 028	3 951	56 %
48602020 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 2020	403		403	n.a.
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-762 433	-929 461	167 028	-18 %
48700000 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-762 433	-929 461	167 028	-18 %
TOTAL	-156 718	-147 400	-9 317	6 %

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Dotations sur dérogatoires	28 307	
Reprise production immobilisée	80 686	
Perte sur licences statistiques et commerciales	36 009	
Solde Ministère écart sur ligne	17 097	
Mise au rebut	1 039	
Perte sur litige client	86 371	
TOTAL	249 511	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Reprises sur dérogatoires	111 374	
Produits sur litige client	2 180	
TOTAL	113 554	

IV – AUTRES INFORMATIONS

4.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément aux articles R 123-198 9° e R 232-14 17° du code de commerce, le montant des honoraires du commissaire aux comptes inscrit au compte de résultat est de 27 000 € représentant les honoraires au titre de l'exercice 2017.

4.2 Effectifs

4.2.1 Personnel

L'effectif moyen à fin 2017 s'élève à 80 collaborateurs et se répartit comme suit :

- ⇒ 51 cadres
- ⇒ 1 assimilés cadres
- ⇒ 23 agents de maîtrise
- ⇒ 5 employés

Il est composé de 45 femmes et de 35 hommes. Au 31/12/2016, l'effectif moyen était de 80 personnes.

Le personnel mis à disposition par l'entreprise durant l'exercice s'élève à 1 personne en équivalent temps plein. Les missions assurées s'effectuent dans les fonctions statistiques, communication et comptabilité.

4.3 Dirigeants

Le président de la société est une personne bénévole ne percevant aucune rémunération d'AAA DATA. Conformément aux dispositions légales, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

4.4 Engagements et opérations hors bilan

Aucun engagement n'est recensé au 31 décembre 2017 et aucune opération non inscrite au bilan, au sens de l'article 531-4 du PCG, n'existe à la clôture de l'exercice.

4.5 Evènements post-clôture

Néant

4.6 Transactions avec les parties liées

1- Conventions conclues avec AAA Data comme prestataire :

Les conventions passées avec le CCFA, en vigueur sur l'exercice, sont les suivantes :

- Convention d'assistance comptable et financière assurée par AAA Data au CCFA, signée le 7 décembre 2011. Elle représente en 2017 un montant de 35 000 euros HT correspondant à 40 journées de prestation. La convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Convention de gestion des ressources humaines réalisée par AAA Data pour le CCFA, signée le 7 décembre 2011 pour une durée indéterminée. Pour l'exercice écoulé, un montant de 66 000 euros HT a été facturé correspondant à un total de 45 journées de prestation.
- Convention de fournitures de données statistiques produite par AAA Data pour le CCFA, signée le 23 décembre 2011 pour une durée indéterminée. A fin 2017, les prestations réalisées représentent un montant de 81 000 euros HT.
- Dans le cadre de la convention de mises à disposition réciproques de personnels signée le 27 juin 2011, un salarié d'AAA Data a été mis à disposition sur l'exercice écoulé. Les avenants au contrat de travail recueillant l'accord du salarié concerné est établi pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Le montant facturé par AAA Data au CCFA au titre de 2017 est de 77 158 euros.
- Convention de mise à disposition de moyens signée le 8 juin 2011 a donné lieu à une facturation par AAA Data en 2017 de 86 942 euros au titre de l'assurance, des mobiles, de l'électricité, des frais d'affranchissements, de réceptions communes, de copieurs, du parc informatique, de la numérisation de documents et du paramétrage ADP.
- Convention d'assistance publication web, signée le 16 décembre 2013. L'assistance et l'expertise couvrent le domaine de la publication sur le web (site CCFA), la mise à jour, ainsi que la gestion de l'intranet et les travaux préparatoires à la publication et à la maintenance du site. Cette convention a pris fin le 31 Mars 2017. Le montant facturé en 2017 est de 8 750 € HT.
- Convention d'assistance informatique, signée le 26 octobre 2017, a effet rétroactif au 01 janvier 2017. Cette prestation permet au CCFA de pouvoir couvrir ses besoins afin d'accomplir ses tâches et ses missions (matériel, assistance, gestion des serveurs, formation). Ce service intègre aussi la téléphonie mobile (prêt de matériels et assistance). Le montant facturé en 2017 est de 71 000 € HT.

Globalement, AAA Data a facturé au titre des mises à dispositions, sur l'exercice clos un montant de 417 100 euros. Les conventions passées sont des conventions réglementées. Elles ont fait l'objet d'une information auprès du commissaire aux comptes et d'une mention sur le registre de la société

2- Conventions conclues avec AAA Data comme bénéficiaire :

En 2011, le CCFA a passé avec AAA Data les conventions suivantes :

- Convention de services généraux, signée le 7 décembre 2011, conclue pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2011 entre le CCFA et AAA DATA portant sur la logistique interne, la gestion et supervision des travaux et aménagements, les services de reprographie, la gestion des fournitures de bureau. Le montant facturé sur 2017 est de 44 000 euros HT.

- Convention d'assistance sur les bases de données, signée entre le CCFA et AAA Data le 23 décembre 2011. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. Le montant facturé sur 2017 est de 58 000 euros HT.

- Contrat de bail commercial entre le CCFA et AAA Data signé le 8 juin 2011 pour les locaux loués dans l'immeuble situé 2 rue de Presbourg, bail accepté pour une durée de neuf ans commençant à courir le 1^{er} juillet 2011. Le preneur s'engage à assumer l'intégralité des charges locatives aux conditions énumérées dans le contrat. Le bail est assujetti à la TVA, le CCFA ayant exercé l'option auprès de l'administration fiscale. En 2017, le montant de la location s'élève à 1 186 377 euros, les charges rattachées à 124 195 euros, dont 73 544 euros en charges locatives.

- Convention de mise à disposition de moyens signée le 8 juin 2011 à titre gratuit sous réserve du remboursement strict des charges. Elle a donné lieu en 2017 à une facturation par le CCFA de 36 003 euros au titre du matériel de reprographie et des installations et prestations diverses utilisées par la société AAA Data.

Sur l'exercice clos les conventions facturées par le CCFA à AAA Data représentent un montant de 262 198 euros hors loyer et 1 448 574 euros loyer inclus.

4.7 Informations concernant les entreprises liées

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS (en euros)		
POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		114 230
Autres créances		501 778
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		84 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

(En euros)

AAA DATA

Société par actions simplifiée au capital de 8 744 900 €
Siège social : 2, Rue de Presbourg – 75008 PARIS
S19 071 575 RCS PARIS

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE **DU 21 JUIN 2018**

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 1 823 814,16 €, de la manière suivante :

- 5 % à la Réserve légale, soit 91 190,71 €
- à titre de dividendes à l'associé unique, à concurrence de 1 800 000,00 €
- le solde au poste "Autres réserves", soit (67 376,55) €

Soit un total de 1 823 814,16 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 1 800 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les dividendes seront mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende net (global)	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2016	1 700 000 €	Néant	1 700 000 €
31 décembre 2015	2 100 000 €	Néant	2 100 000 €
31 décembre 2014	1 304 343 €	Néant	1 304 343 €



Certifié conforme
Le Président
Le Comité des Constructeurs
Français d'Automobiles
Représenté par Christian PEUGEOT